

► **Contexte :**

La commune de Saint-Palais qui constitue le pôle de centralité du territoire d'Amikuze, souhaite engager une réflexion générale lui permettant de disposer d'une connaissance précise de ses potentialités de développement. Parmi les différents secteurs qui la composent, le centre-ville qui se caractérise à la fois par une importante vacance ainsi que par l'existence d'une emprise non bâtie relativement conséquente a fait l'objet d'une expertise particulière.

Cette expertise a permis de définir les conditions de la « greffe » urbaine de cette emprise avec l'existant, en posant les enjeux de mixité fonctionnelle et de mixité sociale au centre de la réflexion.

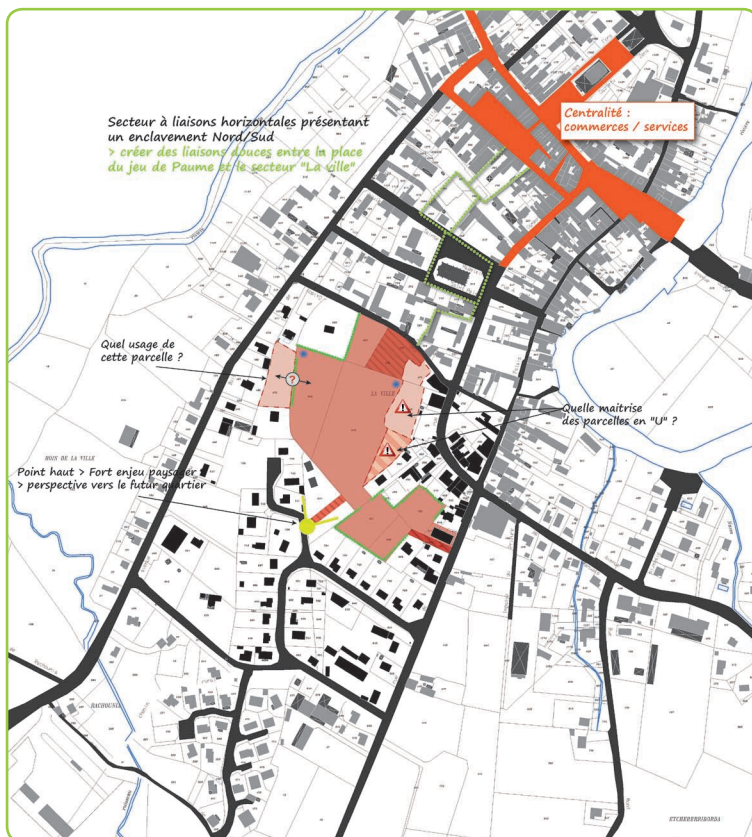
Parallèlement la question de la vacance du centre-ville a été abordée et mise en perspective avec les objectifs de développement de la commune.

► **Partenaire(s) :**

Service urbanisme - CC Amikuze

► **Missions :**

- Analyse des enjeux,
- Repérage des emprises foncières à enjeux de maîtrise publique,
- Orientations et scénarii d'organisation spatiale,
- Pré bilans opérationnels et financiers.



Crédit photos/illustrations : EPFL Pays Basque